

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE PRÉSIDENT

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2023

CHRISTIAN DEMUYNCK

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 19 juin à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par Monsieur Christian DEMUYNCK, Président, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre de membres composant
Le Conseil d'Administration : 12

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme PONZIO-REFATTI, Mme DIAS, M. FREMIN, Mme BIENTZ,
Mme COMBES, Mme TESTE, M. CHRETIEN

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. DEMUYNCK donne pouvoir à Mme PONZIO-REFATTI
Mme YILMAZ donne pouvoir à Mme DIAS
Mme PONCHARD donne pouvoir à Mme TESTE
Mme COSTA donne pouvoir à M. CHRETIEN

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE :

Mme BRECHU

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme CHATIGNON

N° 2023.06.13 - **Règlement de fonctionnement du service d'Aide à Domicile**

Sur Présentation de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente,

Certifié exécutoire
Acte publié le 23 / 06 / 2023

Accusé de réception en préfecture
093-269300216-20230619-DLB-CCAS202313-DE
Date de télétransmission : 23/06/2023
Date de réception préfecture : 23/06/2023

6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80
Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Considérant la nécessité de définir les règles générales et permanentes d'organisation et de fonctionnement du service d'Aide à Domicile dans le respect des droits et des libertés de chacun,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
À L'UNANIMITÉ,

- **APPROUVE** le règlement de fonctionnement du service d'Aide à Domicile

Christian DEMUYNCK
Maire
Président du CCAS



Brigitte CHATIGNON
Secrétaire

Certifié exécutoire
Acte publié le 23 / 06 / 2023

Accusé de réception en préfecture
093-269300216-20230619-DLB-CCAS202313-DE
Date de télétransmission : 23/06/2023
Date de réception préfecture : 23/06/2023